



ASSOCIATION  
DES COMMUNES  
DE LA VEVEYSE

## Aux déléguées et délégués des Communes de la Veveyse

---

Bossonnens, le 30 avril 2026/JD

### Assemblée des Délégués

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée constitutive de l'Association des communes de la Veveyse qui aura lieu le

**Samedi 30 mai 2026 à 9h00**

**(Accueil dès 7h30 pour la matinée des assemblées constitutives ASSCOV, RSSV et ACV)**

**à la salle polyvalente de Porsel**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil – Salutations – Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2026
3. Présentation de l'association
4. Présentation des délégué.e.s nommé.e.s par les Communes
5. Election du.de la Vice-président.e de l'Assemblée des délégués
6. Election du.de la Secrétaire de l'Assemblée des délégués
7. Comité directeur (Conférence des Syndics)
  - a. Election des membres
  - b. Election du.de la Président-e
8. Election des trois membres de la Commission financière
9. Divers

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégués.es et les communes sont invités à communiquer leurs questions ou propositions **par écrit ou par courriel** à [info@acv-fr.ch](mailto:info@acv-fr.ch) jusqu'au **22 mai prochain**. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées lors de l'assemblée.

./.

Pour rappel, chaque commune dispose d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 donnant également droit à une voix. Par conséquent, chaque commune désigne le nombre de délégués qui représentent ses voix ; un délégué ne pouvant toutefois représenter plus de 5 voix.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, nos salutations distinguées.

**Association des Communes de la Veveyse**



François Genoud  
Président de l'Assemblée des Délégués



Joëlle Ducotterd  
Responsable de l'administration

Annexe :

- PV de l'assemblée du 22 avril 2026
- Courrier pour la désignation des délégués et nomination des membres de la ComFin
- Les Statuts de l'ACV
- Le nombre de voix

Copie adressée au Conseil communal